



# ÉDÉRATION FRANÇAISE de JEU de BALLE au TAMBOURIN

## *Assemblées Générales Extra-Ordinaire et Ordinaire Elective Fédération française De Jeu de Balle au Tambourin Du 05 novembre 2016 à Gignac*

**Clubs présents ou représentés** : Aigues Vives, Aniane, Balaruc les Bains, Beauvais OUC, Beauvais ST, Bessan, Beuvrages, Castelnau de Guers, Cazouls d'Hérault, Cournonsec, Cournonterral TC, Florensac, Gignac, Gignac la Nerthe, Grabels, Hasnon, Jacou, Jarnac, Lavérune, Mèze, Monceaux sur Dordogne, Montarnaud, Narbonne, Notre Dame de Londres, Paulhan, Pennes Mirabeau, Pignan, Poussan, Saint Georges d'Orques, Saint Jean de Cuculles, Saint Pons de Mauchiens, Teyran, Usclas d'Hérault, Vendémian, Viols le Fort

**Instances présentes ou représentées** : Ligue Languedoc Roussillon, ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur, Comité de l'Aude, Comité de l'Hérault, Comité du Nord-Pas-de-Calais, Comité de l'Oise

**Membres du Comité Directeur présents** : Bernard Barral, Bousquet Jacques, Guy Castelbou, Nadège Charles, Arlette Coste, Eric Deleens, Paul Do, Christine Galant, Philippe Gouneaud, Le Tan Françoise, Patrice Om, Christian Pille, Stéphane Smolen, Séverine Tessier, Laurent Zumello

### **Commission Electorale**

Conformément à l'article 19 des statuts, la Commission Electorale veillera à la régularité des votes lors de cette Assemblée Générale Ordinaire.

## **Assemblée Générale Extra-Ordinaire**

### **Modification de l'article 14.4 des statuts**

**Article existant :**

**Art 14-4** : La représentation des femmes est assurée au sein du Comité Directeur.

Le nombre de siège qui leur est réservé sur la liste de 18 personnes est proportionnel au nombre de femmes licenciées par rapport au nombre total de licenciés masculins et féminins que compte la FFJBT au 30 septembre précédant l'élection. Le nombre de sièges réservés sera communiqué par le Comité Directeur lors de sa première réunion suivant le 30 septembre.

### **Proposition de modification :**

**Art 14-4 :** La représentation des femmes est assurée au sein du Comité Directeur.

Conformément à l'article 63 de la loi du 04 août 2014 modifiant l'article L131-8 du code du sport, une représentation minimale de 40% de chacun des deux sexes doit être assurée ; la FFJBT délivre plus de 25% de ses licences à des femmes ou des hommes.

Pour être adoptée la modification doit recueillir au moins 50 % des voix, soit 982 voix.

L'Assemblée Générale adopte cette proposition de modification de l'article 14-4 des statuts avec 1964 voix

<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>
1964 voix	0 voix	0 voix

## **Assemblée Générale Ordinaire**

### **1 - Rapport Moral présenté par Bernard Barral, Président de la Fédération.**

Lorsque je suis arrivé, la Fédération, Patrice était alors dans un bureau de 9 m<sup>2</sup> à la maison Départementale des sports.

Nous avons déménagé au millénaire où nous avons un bureau de 30m<sup>2</sup> ainsi qu'un espace de stockage de 30 m<sup>2</sup> également.

En 2006, nous avons intégré La Fabrique à la Fédération et nous avons rejoint Gignac dans le local que vous connaissez tous de 120m<sup>2</sup> environs. La CCVH participant à hauteur de 7 000 euros par an pour le loyer qui en coûte 6200.

J'ai essayé de donner une autre dimension à la Fédération et à la Fabrique pour que nous soyons mieux reconnus.

Nous nous sommes modernisés tout au long des 16 années.

De la confection manuelle des licences nous sommes passés par des petites cartes faites par une imprimante spéciale puis elles ont été dématérialisées, et maintenant nous avons Lolita qui gère presque automatiquement les licences, avec la suppression de l'avance de trésorerie pour la Fédération. Nous avons fait évoluer les statuts, que nous avons complètement repris avec la loi du sport, les règlements intérieurs sportifs, salles etc...

Nous avons maintenu et amélioré les relations avec le Ministère, le CNOSF, la région Languedoc Roussillon et le Conseil Départemental de L'Hérault.

Nous avons travaillé pendant 15 ans avec Patrice puis avec Julie et Virginie. Tous les salariés ont été intégrés à la convention collective du sport.

Je remercie Paul Do, secrétaire général qui a fait un travail considérable et constant.

Nous avons recherché souvent obtenu de plus en plus de financements auprès des collectivités locales, le Ministère, les sponsors privés, ce qui nous a permis d'avoir des budgets importants et d'organiser des grandes manifestations et des déplacements pour le plus d'équipe de France possibles.

Nous laissons une trésorerie raisonnable (de 85 000 € environ) mais surtout une valeur comptable de la Fédération estimée à près de 160 000 €.

Aujourd'hui les financements deviennent de plus en plus durs à obtenir et la gestion financière de la Fédération n'en est que plus difficile.

Exemple la subvention du ministère qui est passée de 36 000 € à 5000 €

Nous avons mis en place l'arbitrage pour toutes les nationales.

La balance recettes/dépenses de ce poste est déficitaire de 6000€.

J'ai des regrets au vu des moyens que nous avons mis en place et des résultats obtenus.

Les arbitres sont encore contestés, il est vrai que souvent ils ne se comportent pas comme des arbitres « professionnels » essayant plutôt d'arranger les situations au lieu de prendre des décisions.

Il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine.

J'ai aussi des regrets de ne pas avoir pu et su faire la communication que mérite notre Fédération et notre sport. Nous n'avions pas de personne compétente en ce domaine et cela a été un gros manque à notre actif.

Nous avons essayé de travailler sur la formation des jeunes avec notamment la mise en place du 'pôle France » qui n'a pu être pérennisé faute de moyens humains.

Nous avons réalisé la refonte du diplôme d'éducateur avec la mise en place de 3 niveaux et l'obligation, à travers nos règlements, pour les équipes d'avoir des encadrants pour tous les niveaux.

Ce diplôme va voir le jour et va être mis en œuvre.

Le niveau sportif de nos équipes de clubs ont évolué et le fossé avec les Italiens c'est comblé.

Les équipes de France jeune ont gagné de plus en plus de matches contre les Italiens. Les finales du championnat de France cette année ont été d'un niveau jamais atteint.

Au niveau international, nous terminons notre mandat avec 2 titres de champion(ne) du monde et un champion d'Europe en salle.

Nous sommes passé très près d'en avoir plus, notamment en finales des championnats du monde féminin en salle et en extérieur, ainsi qu'au championnat d'Europe des jeunes il y a 15 jours chez les garçons (12/12- 45/45).

La finale du championnat du monde en extérieur a été d'un niveau jamais atteint entre la France et l'Italie. Certes nous nous sommes inclinés, mais après 3 heures de jeu.

Les équipes de France ont été une grande satisfaction pour moi tout au long du mandat.

Je remercie tous les encadrants depuis 2000.

Des compétitions se déroulent maintenant un peu partout en France.

La salle est notre vecteur de développement.

Nous avons organisé pendant ces 16 années, chaque année, des France/ Italie, Hommes, Femmes et Jeunes.

Mais aussi en Octobre 2015 le championnat d'Europe en salle avec les finales au Palais des Sports de Castelnau le lez, une réussite.

Et surtout le premier championnat du Monde en extérieur en septembre 2012 à Gignac, une grande réussite avec plusieurs milliers de spectateurs sur trois jours. Cela à été une grande fête du Tambourin.

Nous avons avec le président du CNOSF, Denis Maseglia, inauguré la Tambourithèque à Gignac dans nos locaux. Une belle réalisation qui retrace l'histoire de notre sport et en explique les règles. Il est bien dommage qu'elle soit si peu utilisée.

La Tambourithèque est venue compléter l'installation des structures du Tambourin sur le même site.

Fédération/ Tambourithèque/Fabrique

Cette fabrique qui en 2006, avec quelques déboires ici et là. Dont je ne parlerai pas a été absorbé par la FFJBT.

Aujourd'hui elle permet à tous de se fournir en tambourins au plus prêt.

Elle réalise 5000 Tambourins par an à des prix raisonnables.

Elle est en danger, car déficitaire chaque année et si nous souhaitons la conserver, il faudra penser à une augmentation des prix des Tambourins mais il est également nécessaire qu'une prise de conscience de tous se fasse ; qu'acheter des Tambourins ailleurs même quelque uns c'est mettre la Fabrique encore plus en difficultés.

Nous avons estimé à 1000 Tambourins achetés par certain « ailleurs » un manque à gagner d'environ 8000 € par an, à comparer aux 10000€ de perte de la Fabrique.

J'ai porté la Fabrique financièrement, maintenant vous devez prendre des décisions.

Pour terminer, je voulais vous dire que je soutiens et soutiendrai la nouvelle équipe qui va se mettre en place et je vous demande d'en faire autant.

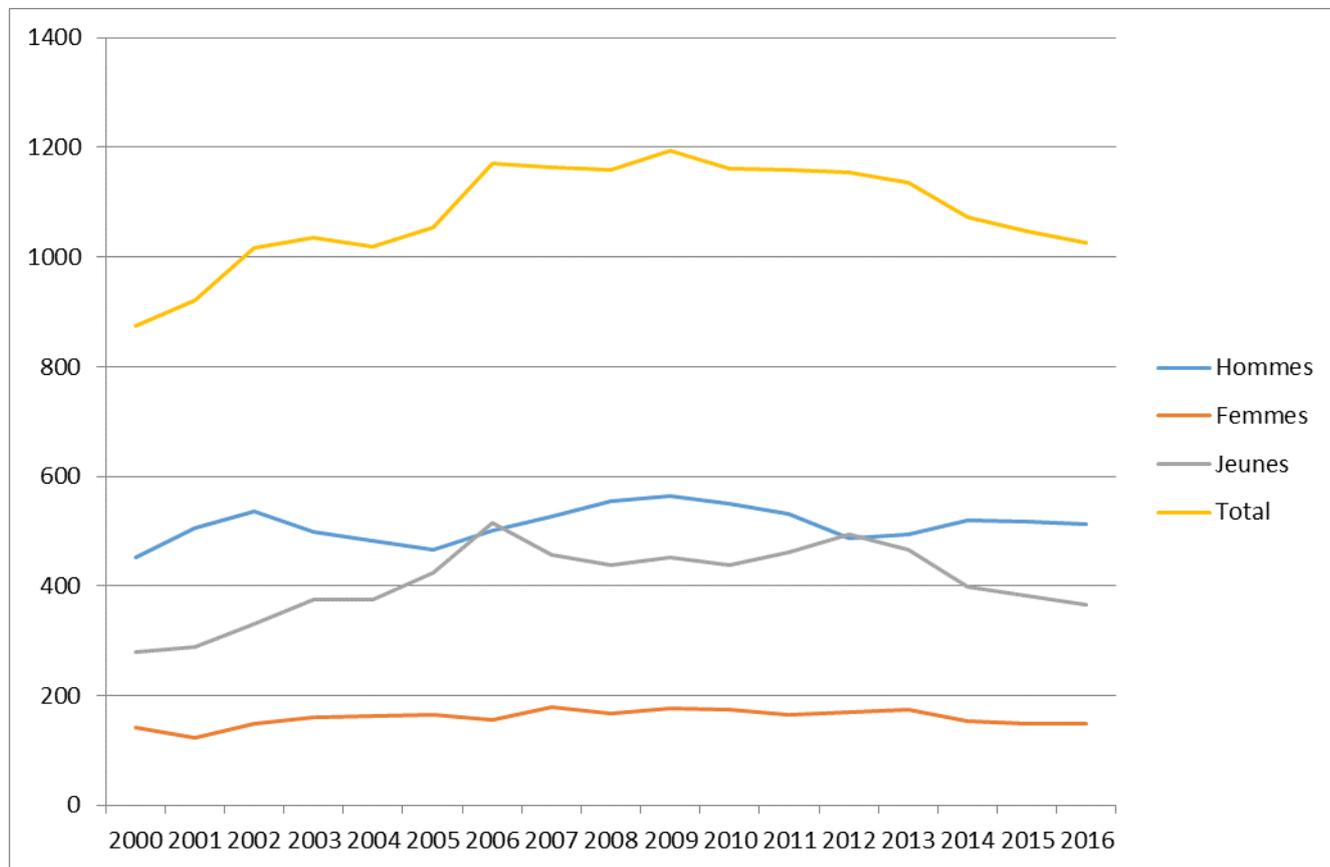
J'ai connu des déboires tout au long de mon mandat, des trahisons, des incompréhensions, mais je ne retiendrai de mon passage à la Fédération que les grands moments de bonheur que j'ai eu avec vous ; les amitiés que j'ai liées et la satisfaction du travail accompli que j'ai pu réaliser avec les membres de tous les Comités Directeurs que j'ai présidé et que je remercie aujourd'hui.

L'aventure se termine 16 ans après le 05 novembre 2016.

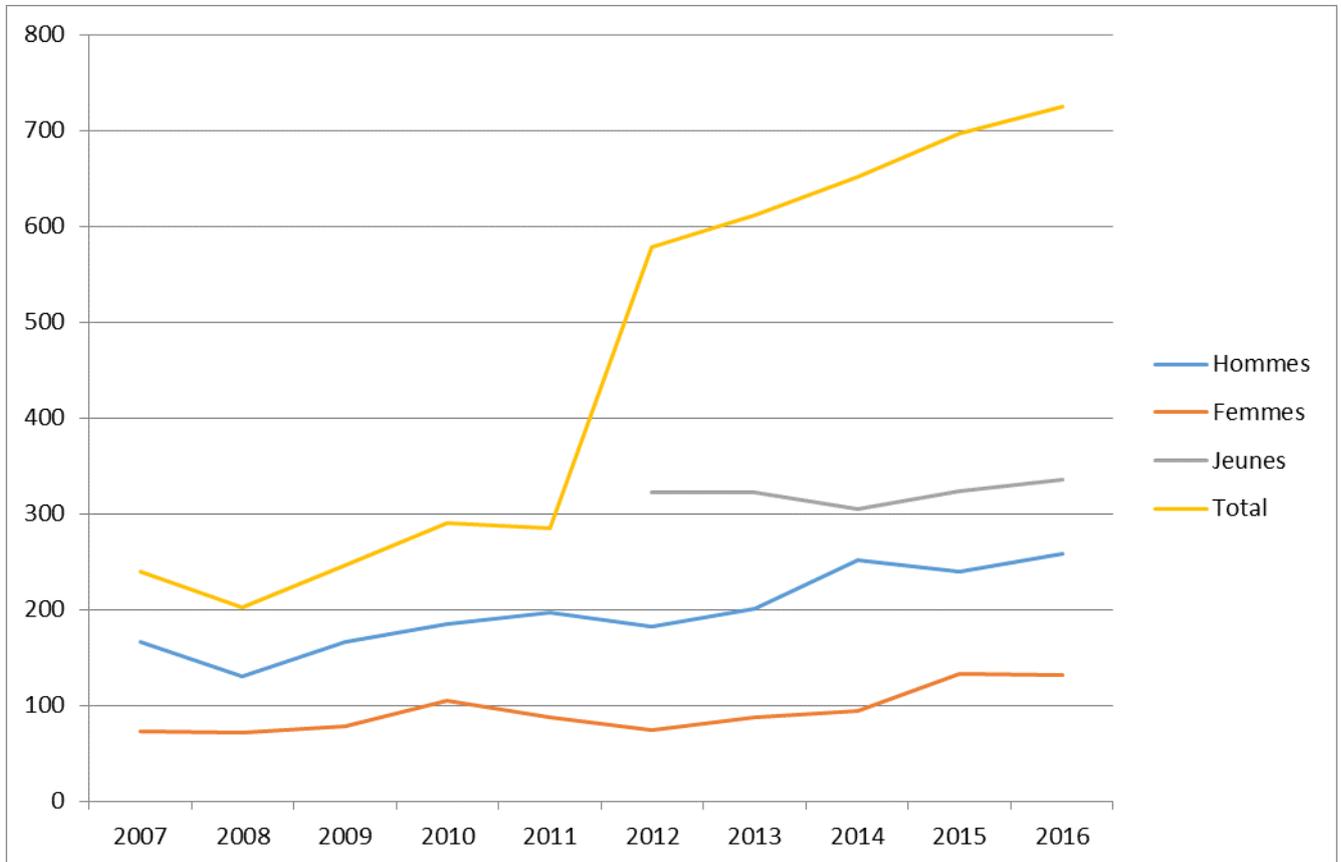
Je vous remercie tous et toutes.

**Bernard BARRAL**

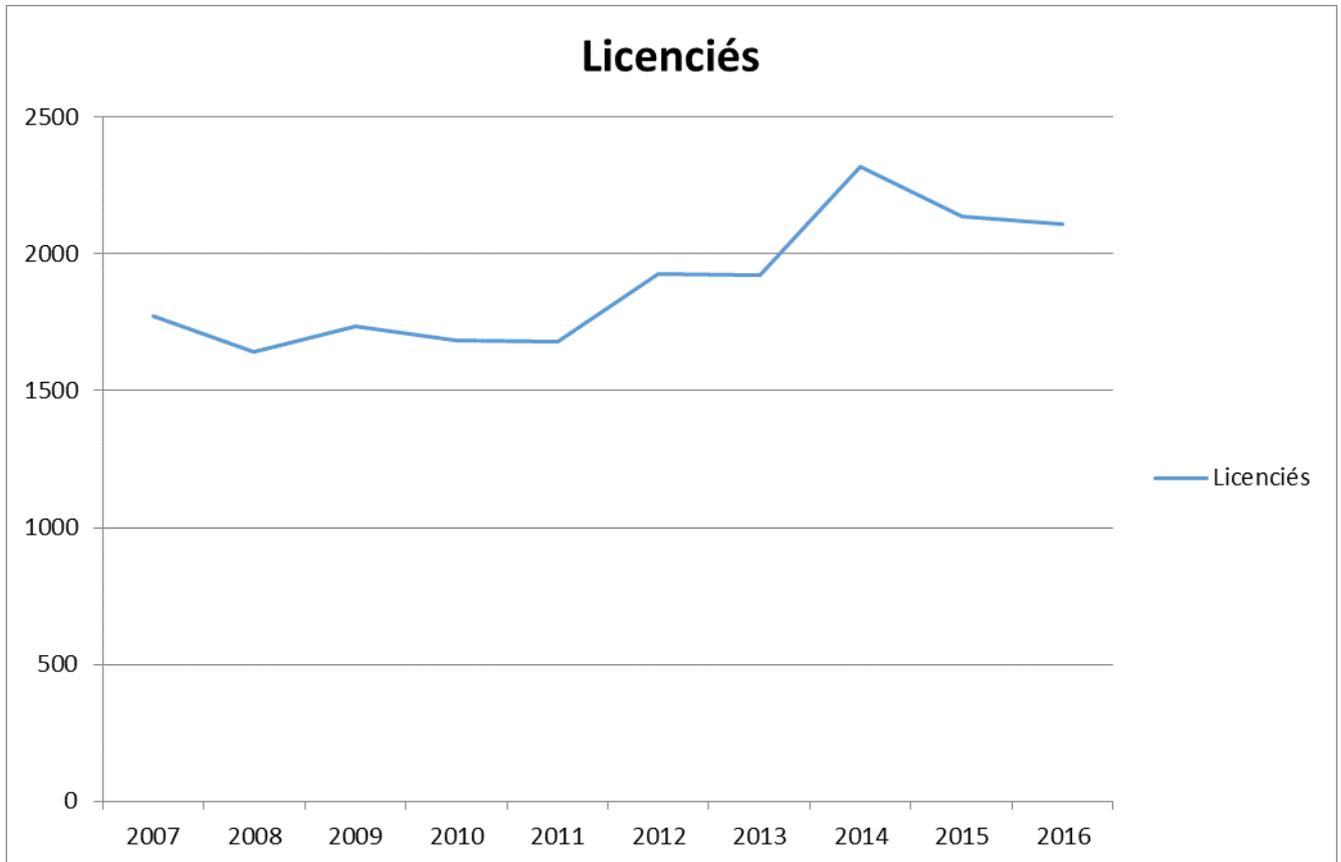
## Evolution du nombre de licenciés extérieur



## Evolution de nombre de licenciés salle

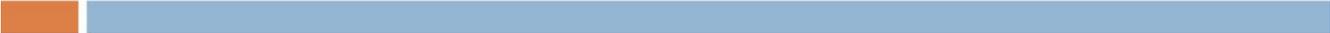


## Evolution de nombre de licenciés



**2 – Compte rendu Financier de la saison 2015 – 2016 :**

**F.F.J.B.T.**  
**Fédération Française du Jeu de Balle au Tambourin**



**ASSEMBLEE GENERALE DU**  
**5 NOVEMBRE 2016**

**PRESENTATION DES COMPTES**  
**ANNUELS ARRETES AU 30/09/2016**

## PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

---

- Les comptes annuels sont établis conformément au Plan Comptable Général et aux dispositions particulières du plan comptable des associations, ils couvrent la période du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 30 septembre 2016.
  - Les comptabilités de la Fédération proprement dite et de la fabrique de tambourins (France Tambourin) sont tenues séparément.
  - La Fédération présente en conséquence 3 documents de synthèse : les comptes annuels « Fédération », « Fabrique de tambourins », et « Fédération-comptes consolidés »
-

# COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE

(Activité en chiffres)

- Fédération
  - Fabrique
  - Fédération + Fabrique  
(Comptes consolidés)
-

# COMPTE DE RESULTAT DE LA FEDERATION

---

## COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2016

<b>PRODUITS FEDERATION</b>	<b>30/09/2016</b>	<b>30/09/2015</b>
Affiliations & Participations	72 007	68 562
Subventions	42 435	25 684
Partenariat & Sponsors	65 780	22 006
Autres produits	5 933	1 032
<b>TOTAL</b>	<b>186 155</b>	<b>117 284</b>

Bénévolat	19 000
-----------	--------

## COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2016

<b>CHARGES FEDERATION</b>	<b>30/09/2016</b>	<b>30/09/2015</b>
Fournitures et charges externes (frais généraux / frais de gestion des compétitions / frais de promotion-communication)	157 066	60 097
Charges de personnel	35 830	36 490
Autres charges	415	-
Charges s/ex. ant./Charges Exceptionnelles (Mv cession)	-	-
Dotation aux amortissements	3 875	5 224
<b>TOTAL</b>	<b>197 186</b>	<b>117 284</b>

Bénévolat	19 000
-----------	--------

## COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2016

---

<b>RESULTAT FEDERATION</b>	<b>30/09/2016</b>	<b>30/09/2015</b>
Total des produits	186 155	117 284
Total des charges	197 186	101 811
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-11 031</b>	<b>15 473</b>

---

# COMPTE DE RESULTAT DE LA FABRIQUE DE TAMBOURINS

---

## COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2016

<b>PRODUITS FABRIQUE</b>	<b>30/09/2016</b>	<b>30/09/2015</b>
Ventes de tambourins et accessoires	69 563	77 148
Variation des stocks de produits finis	-9 377	6 265
Partenariat	4 000	-
Subventions	7 076	7 217
Autres produits	5	52
<b>TOTAL</b>	<b>71 267</b>	<b>90 682</b>

## COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2016

<b>CHARGES FABRIQUE</b>	<b>30/09/2016</b>	<b>30/09/2015</b>
Achats de matières premières et marchandises consommés (inclus transport)	49 464	52 351
Fournitures et charges externes (frais généraux)	13 086	13 357
Charges de personnel	26 352	25 020
Dotation aux amortissements	3 413	5 719
<b>TOTAL</b>	<b>92 315</b>	<b>96 627</b>

## COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2016

---

<b>RESULTAT FABRIQUE</b>	<b>30/09/2016</b>	<b>30/09/2015</b>
Total des produits	71 267	90 682
Total des charges	92 315	96 627
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-21 048</b>	<b>-5 945</b>

---

## COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2016

---

<b>RESULTAT CONSOLIDE FFJBT</b>	<b>30/09/2016</b>	<b>30/09/2015</b>
Total des produits (Fédé + Fabrique)	257 422	207 966
Total des charges (Fédé + Fabrique)	289 501	198 438
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-32 079</b>	<b>-9 528</b>

---

**LE BILAN AU 30/09/2016**  
**(Situation patrimoniale  
et financière)**

---

## BILAN CONSOLIDE AU 30 SEPTEMBRE 2016

BILAN ACTIF			BILAN PASSIF		
	Brut	Amort. Prov	Net		Net
<b>Immobilisations</b>				<b>Fonds Associatifs</b>	
- Matériel Fabrique tambourins	39 115	12 985	26 130	- Fonds propres	145 194
- Tambourithèque	32 760	23 239	9 521	- Report résultat 30/09/15	9 528
- Aménagt et matériels bureaux	31 351	26 250	5 101	- Résultat de l'exercice	- 32 079
				- Subvention d'invest.	13 890
<b>Stock de Mat. 1<sup>er</sup> &amp; Tambourins</b>	29 033		32 592	<b>Dettes</b>	
<b>Factures à encaisser</b>	43 114		33 903	- Fournisseurs factures dues	17 513
<b>Subventions à encaisser</b>	23 500		21 500	- Dettes Sociales	9 111
<b>Disponibilités</b>				- Autres dettes ou charges à payer	11 884
- Comptes bancaires et caisse	54 862		54 862		
<b>Charges constatées d'avance</b>	-		-	<b>Produits constatées d'avance</b>	16 220
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>253 735</b>	<b>62 474</b>	<b>191 261</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>191 261</b>

## COMPTES ANNUELS AU 30/09/2016 - CONCLUSION

---

- L'exercice 2015 - 2016 est un exercice déficitaire d'environ 32000 €, compensé partiellement par l'excédent de l'exercice précédent.
  - Les excédents réalisés lors exercices précédents permettent s'absorber le déficit de l'exercice.
  - La situation de trésorerie est positive au 30/09/2016 de 54 862 €.
  - Les fonds propres nets de l'association sont de 136 533 € au 30/09/2016 (après prise en compte des charges à payer et produits à recevoir).
-

### **3 - Bilan des Commissions :**

#### **Commission Organisation des Compétitions Nationales :**

Cette année, le Président de la Commission annonce que la commission a géré :

- Les demandes de modifications de calendriers (de + en + nombreuses chaque année).
- Les différents tirages au sort de Coupe de France
- Les demandes d'agrément
- Les litiges en cours de saisons

Durant l'année écoulée, les 6 membres du comité directeur qui forment cette commission se sont réunis plusieurs fois, entretenu par téléphone et ont communiqué grâce au drive mis en place.

Ce fut parfois des coups de bec et coup de gueules des uns et des autres mais le grand vainqueur a toujours été le règlement, tous les sujets traités ont été sanctionnés avec le plus grand respect et rigueur de notre réglementation fédérale.

Je profite de cette prise de parole pour remercier ces 5 personnes qui m'ont accompagné dans cette commission.

Je profite également de ce moment d'échange pour informer les dirigeants de clubs que nous faisons qu'appliquer les différents règlements, qu'il est donc inutile de faire des demandes qui vont à l'encontre de notre réglementation.

Pour cette année, nous avons eu à déplorer des forfaits en coupe de France, déplacer de nombreux matchs du aux intempéries et modifier des dates de rencontres dans les calendriers provisoires.

Mais surtout, nous avons assisté à une finale de Championnat de France à la hauteur de nos espérances, parlons un peu du positif, voir un terrain de Vendémian à guichet fermé d'aficionados du Tambourin de tout club, avec des joueurs de haut niveau, des échanges de qualité, ce dimanche là, je pense que nous n'avons rien à envier à nos amis transalpins. Bravo à Cazouls, Bravo à Vendémian et Vive le tambourin.

Merci à l'ensemble du comité directeur qui a rarement remis en cause les décisions de ce groupe et pour finir un grand merci à toi Bernard pour ces années où tu as toujours soutenu notre commission, et tout simplement et plus personnellement merci pour ces années à tes côtés.

**Nicolas TERME**

## **Commission Haut Niveau :**

Bernard BARRAL, expose les actions de celle-ci :

### **Rencontres Jeunes France-Italie**

#### Italie - France

Cette année, les rencontres amicales Italie - France se sont déroulées à Notre Dame de Londres, les 06 et 07 août, seulement dans les 4 catégories de jeunes, comme cela avait été le cas l'année dernière.

La commission avait décidé de donner l'encadrement des équipes à des éducateurs

- 18 ans filles : Patrice Charles.
- 18 ans garçon : Gauthier Vidal.
- 16 ans garçon : Denis Arrazat
- 14 ans garçon : Thierry Alignan et Frédéric Gounel

#### Les résultats des rencontres

##### Samedi 06 août

Rencontre moins de 16 ans garçons : Italie 10 – 13 France

Rencontre moins de 14 ans garçons : Italie 13 – 09 France

Rencontre moins de 18 ans filles : Italie 13 – 05 France

Rencontre moins de 18 ans garçons : Italie 11 – 13 France

##### Dimanche 07 Août

Rencontre moins de 14 ans garçons : Italie 13 – 06 France

Rencontre moins de 18 ans filles : Italie 13 – 08 France

Rencontre moins de 16 ans garçons : Italie 13 – 07 France

Rencontre moins de 18 ans garçons : Italie 05 – 13 France

Lors de la campagne 2016, les Français ont à nouveau connu la défaite mais ont pu ressortir de ce week-end, à Notre-Dame-de-Londres, la tête haute puisqu'ils ont tenu tête aux différentes sélections italiennes (-14 ans garçon, -16 ans garçon et -18 ans garçon et fille).

Nos jeunes progressent grâce aux entraînements effectués par les différents éducateurs ce qui nous encourage à continuer à travailler sur la formation.

Lors des déplacements en Italie, notre fédération représente la France et nous devons être très attentifs au comportement de nos jeunes licenciés.

## **Championnat du Monde en Italie**

La deuxième coupe du monde de sport tambourin en extérieur s'est déroulée les 26, 27 et 28 août en Italie dans la province de Mantova.

A cette occasion, les équipes de France, Hommes et Femmes avaient pour mission de conserver leurs titres de champion du monde acquis avec brio lors de la coupe du monde 2012, à Gignac.

### Equipe Féminine

Phase de poule

France 13 - Allemagne 0

France 13 - Italie 11

France 13 - Catalogne 01

½ finale : France 13 – Allemagne 02

Finale : France 07 - Italie 13

### Equipe Masculine

Phase de poule

France 13 - Allemagne 01

France 13 - Catalogne 01

½ finale : France 13 - Roumanie 01

Finale : Italie 13 - France 06

## **Championnat d'Europe des Jeunes en salle**

Cette année, le premier championnat d'Europe en salle pour les – de 18 ans a été organisé en Italie (dans la région de Mantou).

La Fédération Française a engagé deux équipes de France, Féminines et Masculines.

Un gros exploit a été réalisé par nos jeunes, futurs champions de demain. En effet, les deux équipes françaises se sont qualifiées pour les phases finales.

### Equipe – de 18 ans Féminine

Phase de poule

France 13 – 05 Hongrie

France 13 – 00 Espagne

Finale : Italie 13 - France 02

### Equipe – de 18 ans Masculine

Phase de poule

France 13 – 01 Allemagne

France 13 – 05 Espagne

Finale : Italie 13 - France 12

## **Commission Juges et Arbitres**

Monsieur Elices Célestin prend la parole, il remercie l'ensemble des arbitres pour la saison passée. Il y a eu une bonne coordination afin d'assurer au mieux les arbitrages des différentes rencontres tout au long de l'année.

Malheureusement Monsieur Elices Célestin constate toujours une ambiance difficile autour de certains terrains.

Les arbitres ne sont pas assez respectés, soutenus.

Il rappelle que les arbitres peuvent se faire aider du délégué fédéral pour faire appliquer les sanctions.

Et par conséquent espère une amélioration pour la prochaine saison sur ce sujet.

## **Commission France Tambourin :**

Pour cette dernière intervention sur France Tambourin, je ne ferai pas un bilan traditionnel qui porte sur le quantitatif et le qualitatif, un bilan qui vous direz si cette année on gagne de l'argent ou si on en perd, le compte rendu comptable sera fait ultérieurement.

Aujourd'hui France Tambourin est une structure opérationnelle qui fonctionne, une petite entreprise performante.

Je souhaite prendre un, peu de recul et faire un bilan plus général, un bilan sur la dure, sur les 10 exercices passés.

Pourquoi vouloir une telle présentation, c'est fait pour savoir d'où l'on vient, ou on e, est et ou on va.

C'est surtout pour bien fixer les enjeux qui nous sont proposés.

### D'OU ON VIENT

France Tambourin a repris l'activité de LOUJOC, une structure qui présentait des points positifs et des points négatifs.

Parmi les points positifs, on retiendra le travail essentiel fait avec le Lycée Julio CURIE de Sète pour la création de cette machine très perfectionnée par rapport à ce que nous connaissions en France.

Parmi les points négatifs, on peut citer les locaux totalement hors normes par rapport à des conditions de travail décentes, on peu citer également l'absence de suivi comptable de l'activité et enfin une production insuffisante pour satisfaire les besoins.

Mais là n'est pas finalement la question.

### UNE REFLEXION STRATEGIQUE

A partir du constat que nous faisons, nous nous sommes interrogés sur ce que voulions faire de LOUJOC.

La réponse que nous avons choisie est simple : cette structure doit se transformer pour permettre de fournir des tambourins et des battoirs à toutes celles et tous ceux qui pratiquent le SPORT TAMBOURIN dans des conditions de prix les plus accessibles à tous.

France Tambourin prenait forme en 2005.

Cette réponse devenait un objectif pour lequel nous devions élaborer un plan d'action.

## UN PLAN D'ACTION

Quel était ce plan d'action ?

Ce plan d'action se déclinait en plusieurs points :

D'abord trouver des locaux qui permettent de développer l'activité dans des conditions de travail conformes aux normes sociales.

Ensuite, pour répondre aux besoins du marché, développer la quantité et la qualité de nos produits et en même temps ajuster notre politique de prix aux objectifs fixés.

Enfin, derniers points importants, se mettre en conformité avec le contrat social et se mettre en conformité avec les normes fiscales.

## L'ACTION

Je ne reviendrai pas sur la production quantitative et qualitative de nos tambourins et de nos battoirs pour m'attarder sur les 2 points les plus difficiles à traiter.

L'ajustement de notre politique de prix aux objectifs fixés et la mise en conformité avec les normes fiscales.

Avant toute chose, nous devons comprendre que notre particularité constitue l'essentiel de notre challenge.

En effet, nous avons pour mission de créer une structure commerciale dans un environnement associatif.

Ce qui signifie que nous devons ne pas activer une structure qui dégage des bénéfices au risque d'être assujettie aux impôts des sociétés et dans la mesure du possible, ne pas être assujettie à la TVA. Et en même temps, cette structure doit être rentable.

Après de nombreuses interventions auprès de la direction des impôts, nous avons abouti à la création d'une « filiale » au sein de la fédération qui profitera du dispositif dit de sectorisation fiscale et pour le non assujettissement à la TVA, le chiffre d'affaire ne doit pas être supérieur à 82 000 € environ.

*La sectorisation fiscale est un dispositif qui permet à une association d'avoir en son sein une entité autonome dans son activité commerciale et autonome dans sa situation fiscale. L'entité autonome a un compte d'exploitation particulier, un bilan financier particulier qui vient en fin de course consolider le bilan financier de l'entité mère.*

En quoi ne pas être assujetti à la TVA est ce important :

La TVA c'est 20% du chiffre d'affaire.

Si on porte la TVA au-delà du chiffre d'affaire de 82 000€ cela génère un impôt de 16 400 €.

Lorsque le prix du tambourin et du battoir est augmenté des 20% de la TVA, ce prélèvement de 16 400€ sera supporté par les clubs qui achètent du matériel et donc prélevée sur le budget des clubs ce qui conduirait à un appauvrissement des clubs.

Autrement dit, le non assujettissement à la TVA est une mesure qui va favoriser les finances des clubs.

Et un chiffre de 82000€ ce n'est certes pas un plafond mais une limite fiscale à laquelle nous devons quand même nous approcher pour assurer la rentabilité de la structure.

## OU ON EN EST AUJOURD HUI

Le constat nous est donné par un chiffre : depuis 2005, la Fabrique à couté 96 000 € à la Fédération.

Revenons sur ce chiffre pour dire que près de 50 000€ sont partis dans la poche de Monsieur Maschelein et en gros il reste 50000€ soit un déficit annuel de l'ordre de 5000€.

Il faut essayer de comprendre d'où vient ce déficit, pourquoi constatons-nous un déficit annuel de 5000€

En fait trouver les causes, c'est envisager les solutions.

Aujourd'hui le chiffre d'affaire est proche de 70 000€ c'est dire qu'il manque 12 000€ pour être au seuil de l'assujettissement à la TVA.

Et déjà, disons que sur cet exercice 2016, la Fabrique a vendu 651 tambourins de moins que l'exercice précédent.

Il y a 2 solutions au problème :

Soit nous vendons 1000 tambourins de plus au tarif actuel, soit nous augmentons nos tarifs de 3€ et dans les 2cas nous compensons ce déficit.

Toute la difficulté est la, choisir l'option la mieux adaptée.

Pourquoi n'arrivons-nous pas à commercialiser 6000 tambourins, pourquoi sommes-nous en difficulté : il y a peut-être 3 causes que l'on peut évoquer.

D'abord au niveau de France Tambourin :

Les mises à niveau des machines constituent une grosse dépense et ces travaux de maintenance génèrent en plus des frais de déplacement.

Ensuite la création peut être considérée comme excessive de stock de matériel, mais nous devons faire face aux aléas des livraisons de GIACOPUZZI.

Reste que la prestation quantitative et qualitative de Boris n'est pas à mettre en cause, chacun s'accorde aujourd'hui à dire que nos tambourins et nos battoirs sont de bonne qualité il faut donc chercher ailleurs.

Les problèmes les plus conséquents se situent ailleurs me semble t – il :

Au niveau du Comité Directeur

on ne peut que regretter l'absence au niveau du Comité Directeur d'un membre chargé de la commercialisation de nos tambourins et battoirs.

La commercialisation n'est pas dans la fiche d'emploi de Boris dans une phase de développement, il doit certes répondre à la demande mais il n'est pas dans l'obligation d'aller chercher de nouveaux marchés. Il lui faut quand même produire et c'est bien là l'essentiel de sa mission.

Et aussi au niveau des clubs

Trop de club aujourd'hui n'achète aucun tambourin à France Tambourin, ils viennent se servir pour les battoirs et c'est tout.

On peut comprendre que pour certains le tambourin de GIACIOPUZZI représente l'idéal. On peut évidemment accepter que le club achète une dizaine de GIACOPUZZI mais la totalité de ses besoins, cela ne paraît pas disons raisonnable.

En fait quand un club achète des tambourins à France Tambourin, il participe et contribue au résultat financier de France Tambourin et par voie de conséquence, fait profiter aussi tous les clubs d'une tarification préférentielle.

Conclusion : la responsabilité des résultats financiers de France Tambourin n'est pas l'apanage de Boris, il y va de la responsabilité de tous, de Boris certes mais aussi du Comité Directeur et des Clubs. Chacun d'entre nous doit en prendre conscience et responsabilité.  
Nous avons une responsabilité collective dans le devenir de France Tambourin.

### ALORS OU ALLONS NOUS

Sans vouloir intercéder dans les projets de la nouvelle équipe dirigeante, on peut quand même dire que l'urgence est de confirmer les objectifs et avant de vouloir faire, il faudra faire des choix. Voulons-nous garder un savoir faire français avec en particulier la fabrication des battoirs ? Faut-il changer de structure juridique et fiscale ? Voulons-nous conserver ce patrimoine ? Voulons-nous conserver France Tambourin ?

Autant de questions auxquelles le nouveau Comité Directeur, le nouveau Président devront répondre. Ensuite place à l'action sachant qu'il ne pourra réussir que dans la mesure où toutes les parties prenantes se sentent concernées par l'enjeu du moment : la pérennité de France Tambourin.

Pardon pour la longueur de mon propos et merci de m'avoir écouté.

#### 4 - Budget de la saison 2016 - 2017 :

Le budget de la Fédération est présenté par Bernard Barral.



## FÉDÉRATION FRANÇAISE de JEU de BALLE au TAMBOURIN

### BUDGET PREVISIONNEL Saison 2016 - 2017

PRODUITS	
<b>AFFILIATIONS &amp; PARTICIPATIONS</b>	<b>55 400,00 €</b>
AFFILIATIONS et DIVERS	54 500,00 €
PARTICIPATIONS EMPLOIS	900,00 €
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>25 550,00 €</b>
MINISTERE	5 000,00 €
REGION	7 000,00 €
DEPARTEMENT	10 050,00 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES	3 500,00 €
<b>PARTENARIATS &amp; SPONSORS</b>	<b>- €</b>
<b>RECETTES DIVERSES</b>	<b>33 680,00 €</b>
AMENDE DES CLUBS	- €
EXAMEN D'ARBITRAGE	200,00 €
PARTICIPATION A L'ARBITRAGE	9 600,00 €
ENGAGEMENTS DES NATIONALES	1 880,00 €
STAGE FORMATEURS	- €
DIVERS	2 500,00 €
BENEVOLAT	19 000,00 €
PRODUITS FINANCIERS	500,00 €
MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES	- €
FABRIQUE de TAMBOURINS	- €
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>114 630,00 €</b>

CHARGES	
<b>SUBVENTIONS &amp; ASSURANCES</b>	<b>10 750,00 €</b>
SUBVENTIONS	7 550,00 €
ASSURANCES	3 200,00 €
DIVERS	- €
<b>LES COMMISSIONS</b>	<b>37 710,00 €</b>
COMMISSION HAUT NIVEAU	18 590,00 €
COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS	2 250,00 €
COMMISSION TECHNIQUE	- €
COMMISSION JUGES ET ARBITRES	15 870,00 €
COMMISSION DE DISCIPLINE	- €
COMMISSION PROMOTION - COMMUNICATION	1 000,00 €
COMMISSION TAMBOURITHEQUE	- €
COMMISSION TAMBOURIN EN SALLE	- €
COMMISSION France TAMBOURIN	- €
<b>EMPLOIS FEDERAUX</b>	<b>50 380,00 €</b>
SALAIRES ET COTISATIONS SOCIALES	26 380,00 €
FORMATION	5 000,00 €
BENEVOLAT	19 000,00 €
<b>GESTION ADMINISTRATIVE</b>	<b>12 340,00 €</b>
FONCTIONNEMENT	10 150,00 €
AFFILIATIONS ET COTISATIONS	1 990,00 €
CHARGES FINANCIERES	200,00 €
<b>REUNIONS ET RELATIONS EXTERIEURES</b>	<b>3 450,00 €</b>
REUNIONS FEDERALES	2 000,00 €
RELATIONS INTERNATIONALES	1 000,00 €
RELATIONS EXTERIEURES	450,00 €
RELATIONS INTERNES	- €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>114 630,00 €</b>

Le Président

Le Trésorier adjoint

**Adoption du projet de budget par 1894 voix.**

## **5-Tirage au sort des membres de la commission d'appel**

### **Membres titulaires :**

- 1-Club Usclas d'Hérault
- 2-Club Viols le Fort
- 3-Ligue Provinces Alpes Côte d'Azur
- 4-Comité Nord pas de Calais

### **Membres Suppléants :**

- 1-Club Cazouls d'Hérault
- 2-Club Montarnaud
- 3-Ligue Languedoc Roussillon
- 4-Comité de l'Aude

## **6- Tirage au sort des membres de la commission de discipline**

### **Membres titulaires**

- 1- Club Monceaux sur Dordogne
- 2- Club Gignac la Nerthe
- 3- Ligue Languedoc Roussillon
- 4- Comité Provence-Alpes-Côte d'Azur

### **Membres Suppléants :**

- 1- Club Lavérune
- 2- Club Poussan
- 3- Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 4- Comité de l'Oise

## 7– Election du Comité Directeur :

Liste des candidats au Comité Directeur :

- Thierry Alignan
- Slimane Amghar Ayri
- Hyacinthe Barral
- Yvan Buonomo
- Vincent Burtin
- Eric Deleens
- Fanny Edouard
- Marine Entakli
- Pascal Fabre
- Christophe Garnier
- Priscillia Lanoy
- Françoise le Tan
- Marie-Ange Notarnicola
- Christian Pille
- Corinne Pons
- Paul Rousse (médecin)
- Valérie Sanchez
- Nicolas Terme
- Laurent Zumello

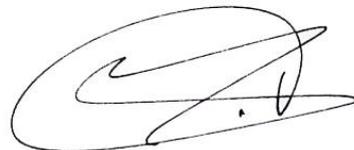
### Adoption de la Liste Electorale avec 1875 voix

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Française du Jeu de Balle au Tambourin se termine à 12h00.

Le Président  
Bernard BARRAL



Le Secrétaire Général  
Paul DO



**Documents transmis :**

- aux membres du comité directeur
- à tous les clubs.